

La biodiversité : relever le défi sociétal

Déclaration du groupe de la CFTC

L'avis qui nous est proposé a été élaboré dans un délai trop court par rapport à toutes les implications qu'il peut avoir concernant le cadre de vie des femmes et des hommes et les enjeux économiques et sociaux.

Y avait-il nécessité à fixer un tel délai ?

Cela a eu pour conséquence de ne pas permettre à certains groupes particulièrement concernés de participer pleinement, et de défendre les amendements qui auraient pu contribuer à l'équilibre et à l'enrichissement du texte, malgré la qualité de la présidence.

Pour l'avenir, une réflexion nous paraît indispensable sur les méthodes de travail dans des conditions analogues.

Le groupe de la CFTC approuve les nombreuses préconisations sur la recherche, l'innovation, la mutualisation des bases de données. Il est en total accord sur le rôle joué par l'éducation tant par les parents que par l'école et le monde associatif.

Il est très favorable à la prise en compte dans les entreprises et les institutions représentatives de la biodiversité.

La CFTC est plus réservée quant à des propositions paraissant séduisantes, mais dont l'application pourrait se traduire par des investissements lourds et des difficultés administratives dans un contexte économique et social préoccupant.

De même l'effort fiscal envisagé nécessite des arbitrages par rapport à d'autres besoins que l'on traite actuellement dans cette assemblée.

De part notre réponse sociale, le groupe de la CFTC se doit de prendre en compte la nécessité de développer un environnement de qualité pour l'homme, à condition que les besoins fondamentaux de la personne et de la famille tels l'alimentation, l'accès à la santé et l'emploi soient satisfaits.

Pour ces raisons le groupe de la CFTC s'est abstenu.